

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 72 (1921)  
**Heft:** 10-11

**Artikel:** Éclaircie "par le haut" et éclaircie jardinatoire  
**Autor:** H.By.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785421>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

72<sup>m</sup>e ANNÉE

OCTOBRE 1921

N<sup>o</sup> 10/11

## Eclaircie „par le haut“ et éclaircie jardinatoire.

Dans certains milieux forestiers de notre Suisse romande on emploie indifféremment l'un et l'autre terme, ce qui veut dire qu'on voit en ces deux éclaircies une seule et même opération. J'en fus fortement frappé dans une récente rencontre de forestiers en forêt. Ma surprise fut encore plus grande lorsque, cherchant à faire comprendre leurs différences, la distinction spécifique qu'il y a lieu de faire entre elles, je dus constater que j'étais incompris par plusieurs. J'aime à croire que ces „plusieurs“ ne sont pas la généralité, bien que je n'aie rencontré que rarement quelqu'un qui ne fit des deux éclaircies une assimilation qui est à mes yeux une très regrettable confusion. Pour autant que j'ai pu en juger, les notions ne semblent pas être beaucoup plus claires chez nos collègues de la Suisse allemande qui, pourrait-on croire, devraient être mieux mis en garde par les termes eux-mêmes de „Hochdurchforstung“ et de „Plenterdurchforstung“.

L'impropriété des termes résulte de la confusion des notions et la fait persister. La confusion des notions imprime une allure hésitante au traitement si même elle n'y introduit le désordre.

Il me paraît donc nécessaire que nous nous mettions bien au clair quant au sens et à la portée des termes techniques dont nous nous servons.

On m'objectera peut-être que, dans la nature, les faits sont enchevêtrés; que de les mettre en catégories est une création de l'esprit humain, une mesure arbitraire et que, dans le domaine des éclaircies, particulièrement, les transitions sont un état de nature.

J'objecterai à mon tour que la formation de catégories résulte d'un besoin de l'esprit humain, du besoin de voir clair. J'admets

que les catégories sont arbitraires ou mieux conventionnelles et que le langage technique est conventionnel aussi. Toute convention vise un objet précis; elle a pour but de le circonscrire, de le définir, d'écartier par là les obscurités, les confusions et les contestations qui en naissent; il en est exactement de même du langage technique, nécessaire, qui est son moyen d'expression, et nous devons empêcher qu'il devienne imprécis.

Y a-t-il lieu, vraiment, de faire une distinction entre l'éclaircie par le haut et l'éclaircie jardinatoire? Y a-t-il deux choses différentes auxquelles doivent correspondre des termes différents? Pour moi c'est l'évidence même, et je voudrais la faire éclater aux yeux de ces „plusieurs“ dont le faux éclectisme se satisfait de l'imprécision.

Je ne fais pas d'embarras pour reconnaître que, prises dans un moment donné de l'évolution d'un peuplement, isolées de ce qui a précédé et de ce qui suivra, les deux éclaircies puissent paraître analogues ou même coïncider entièrement. Mais cela ne sera qu'un moment. C'est comme, sur une voie ferrée, le moment du passage d'une aiguille; le voyageur qui se trouve dans un wagon ne se rend pas compte qu'il a fait un à-gauche ou un à-droite, mais il ne tardera pas à constater la divergence croissante des voies. De même si, fortuitement, les deux éclaircies peuvent parfois se ressembler beaucoup, elles doivent nécessairement se différencier dans leur progression ultérieure; elles diffèrent dans leurs buts et, par conséquent, dans leurs moyens et leurs règles.

Remontons aux inventeurs de l'éclaircie par le haut ou éclaircie française. Elle aurait été pratiquée déjà au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, sous Charles IX, par le réformateur des forêts Rostaing; elle aurait été oubliée puis reprise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par Varenne de Fenille. Mais elle a été en réalité une géniale conception de Boppe qui en a formulé clairement le principe et l'application dans son cours de sylviculture, édition de 1889. Le mot n'y est pas encore, mais la chose y est assurément. Il faut citer cette définition (que Jolyet reproduit en la développant dans son traité de 1916 et en l'appliquant spécialement à la futaie de chêne) que je trouve dans le chapitre I, Futaie régulière, Art. 2, les soins culturaux, pages 175 et 176: „Alors la constitution du

jeune peuplement est définitivement acquise (par les dégagements); il reste à l'améliorer dans sa consistance et sa composition en donnant à chaque tige d'avenir les soins individuels qu'elle demande. C'est la part faite aux éclaircies périodiques . . . . Il devient utile d'intervenir dans la lutte qui s'engage entre des sujets d'à peu près égale force et de venir en aide à ceux qui . . . . présentent le plus d'intérêt au point de vue de l'avenir. L'éclaircie consiste à desserrer progressivement ces sujets précieux dans la région où leur cime manque d'espace . . . . Pour favoriser sur chaque point la croissance du plus intéressant d'entre eux, il faut frapper parmi ses compétiteurs de valeur moindre ceux qui lui disputent les espaces latéraux." Et il recommande „le respect scrupuleux des étages intermédiaires". Puis viennent les coupes de régénération qui sont d'un tout autre ordre.

En résumé, l'éclaircie selon Boppe a les caractères suivants :

- 1° elle favorise latéralement le dominant par la suppression du *concurrent*: elle ne travaille pas en profondeur;
- 2° elle conserve le dominé comme remplissage;
- 3° elle a une attitude entièrement négative en ce qui concerne la régénération;
- 4° elle est temporaire; elle forme le peuplement en vue de la substitution plus ou moins rapide d'un nouveau peuplement équienne à un ancien peuplement équienne; l'opération terminale est la coupe définitive.

Ce sont bien là les caractères de l'éclaircie par le haut; le nom viendra plus tard. Elle s'applique donc aux peuplements de la futaie régulière ou futaie pleine; je me permettrai de dire „futaie simple". Que dit Boppe de l'éclaircie dans la futaie jardinée? Je lis page 110: „Les peuplements en croissance ne sont pas susceptibles d'être améliorés par des soins culturaux." C'est tout.

L'opposition ne saurait être plus complète! L'inventeur même de l'éclaircie par le haut n'en veut point voir l'application à la futaie jardinée; plus encore, il ne veut rien savoir d'une éclaircie jardinatoire!

Pour la définition de celle-ci nous sommes bien obligés d'en venir à Gurnaude. S'il a traité des futaies pleines aussi bien que

des futaies jardinées, cela a toujours été en vue du jardinage, celui-ci étant conçu comme l'évolution indéfinie, sur place, du même peuplement. C'est l'éclaircie perpétuelle avec l'ensemencement perpétuel, la coexistence des étages étant obtenue par l'élimination de l'arbre *intermédiaire*, c'est-à-dire de celui qui, gêné lui-même, gêne à la fois le dominant et son dominé, car l'opération a pour but l'accession, aux étages supérieurs constitués, de bons éléments de l'étage naissant.

Groupant les caractères de l'éclaircie jardinatoire dans le même ordre que ceux de l'éclaircie par le haut pour en faire ressortir les différences, j'ai ce tableau :

L'éclaircie jardinatoire a les caractères suivants :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| 1° elle favorise le dominant | } en travaillant latéralement et en<br>profondeur par la suppression <i>de</i><br><i>l'intermédiaire</i> ; |
| 2° elle favorise le dominé   |  |
- 3° elle a une attitude positive en ce qui concerne la régénération qui est automatique, constante, et qu'elle utilise toujours ;
- 4° elle est perpétuelle, elle forme le peuplement en vue de sa durée indéfinie ; il n'y a pas d'opération terminale.

Ainsi donc et en raccourci :

- 1° l'éclaircie par le haut consiste dans la suppression de l'arbre *concurrent* et tend à établir *la futaie simple* ;
- 2° l'éclaircie jardinatoire consiste dans la suppression de l'arbre *intermédiaire* et tend à établir *la futaie composée*.

Ces deux tendances suivent des orbites différentes lesquelles peuvent bien être tangentes un instant mais qui doivent nécessairement diverger dans la suite.

J'estime qu'il y a de gros inconvénients tant au point de vue de la rédaction des aménagements dont les agents techniques doivent s'inspirer, que des prescriptions d'exécution et des ordres à passer au personnel subalterne, à ce que ces choses soient confondues ! Je crois que nous ne devons pas hésiter à reformer à nouveau nos catégories.

On se plaît souvent à dire que les forestiers énonçant des théories différentes ou opposées se réconcilient sur le terrain et que le marteau les met d'accord. J'ai peine à souscrire à cette formule.

N'équivaut-elle pas à supposer chez les forestiers l'idée qu'ils sont en possession d'une panacée dont l'application n'exigerait ni discernement ni doigté, ou à supposer les cas forestiers si simples et si clairs que toute hésitation serait impossible et que, d'emblée, toutes les mentalités se mettraient d'accord? Mais cette unanimité n'existe pas en fait; et ceux qui y croient se sont laissé prendre à une apparence trompeuse, à une illusion rendue possible parce qu'ils n'ont pas pris assez de distance; ils s'arrêtent au moment présent sans se demander ni d'où l'on vient ni où l'on va. Cette attitude s'explique d'ailleurs, parce que, somme toute, rares sont encore les gestions de forêts qui renseignent sur les origines et les vicissitudes d'un peuplement donné, spécialement en ce qui a trait aux effets du traitement; rares aussi les organisations qui donnent au technicien traitant la possibilité d'entrer et de persévérer dans une enquête antérieure, ou qui lui donnent la sécurité que celle dont il commence la documentation sera continuée.

Quand on a la bonne fortune de posséder de pareilles enquêtes comparables, on est bien obligé de conclure que la prétendue unanimité des forestiers sur le terrain n'est que fugitive.

La forêt du Contrôle, dont chaque division a depuis plusieurs périodes un même directeur attitré, libre de ses opérations, et dont la statistique est conduite selon des procédés absolument uniformes et invariables par un personnel fixe, offre une de ces bonnes fortunes; je ne résiste pas à l'envie d'en tirer parti en faveur de ma thèse. Le traitement de cette forêt de Société a pour fondement les principes de la Méthode du Contrôle de Gurnaude. Comparons les états périodiques des divisions 1 et 2, chacune ayant été traitée au cours de chaque période par son directeur:

Div.	Inventaires	Matériel à l'ha	Composition centésimale		
			P	M	G
1	I 1905	216 sv	70	27	3
2	I 1905	280 sv	55	35	10
1	II 1908	215 sv	69	30	1
2	II 1909	274 sv	49	38	13
1	III 1913	262 sv	58	41	1
2	III 1915	327 sv	38	46	16
1	IV 1918	301 sv	47	51	2
2	IV 1920	339 sv	27	53	20

Il convient d'ajouter que ces deux divisions sont côte à côte, dans des conditions absolument identiques d'altitude, de sol et de sous-sol, d'orientation. Dans l'une et l'autre la capitalisation a été voulue et obtenue sans défaillance, le faible recul momentané accusé par l'inventaire II étant sans portée. Cela fait ressortir d'autant plus la dissemblance des traitements mise en évidence par les compositions centésimales; celui de la Division I correspond plutôt à l'éclaircie par le haut qui favorise l'uniformité; celui de la Division 2 correspond plutôt à l'éclaircie jardinatoire qui accentue les nuances.

Que cette constatation soit faite sans aucune intention de jugement de valeur, et sans aucune intention de préjuger de la marche ultérieure des opérations dans l'une et l'autre division! Le but en est tout d'abord de montrer comment deux techniciens, disciples de Gurnaude, qui pouvaient se croire encore très voisins l'un de l'autre au moment de leurs secondes opérations en 1908 et 1909, sont bien obligés de constater ensuite, à la vue des chiffres, que leurs manières de faire s'écartent de plus en plus; s'ils paraissaient d'accord, c'est que, sans s'en douter complètement peut-être, ils avaient en fait des notions différentes qui se sont extériorisées peu à peu dans les peuplements par des états différents; le but en est ensuite de montrer que, dans le traitement des forêts, il faut se garder de la tendance à agir selon l'intuition seule et que la statistique est une nécessaire sauvegarde si le traitement doit devenir et rester méthodique et conscient.

Et je conclus en disant qu'il y a bien en effet une éclaircie par le haut et une éclaircie jardinatoire et qu'il est nécessaire qu'elles se différencient et se définissent séparément dans l'esprit des forestiers.

H. By.

### **Le charançon des aiguilles du sapin.**

(*Polydrosus pilosus* Gredl.<sup>1</sup>)

Le monde des insectes phytophages est d'une variété infinie, même dans notre pays. Les ravageurs des végétaux ligneux sont,

<sup>1</sup> Comme les grands de ce monde, le *Polydrosus pilosus* Gredl. est richement pourvu de noms et prénoms; qu'on en juge plutôt: *Polydrosus binodatus* Thoms., *P. melanosticus* Chevrl., *P. arvenicus* Debr., *P. nodulosus* Chevrl., *P. Peragolloi* Desbr. — Combien d'entomologistes ne se sont-ils pas intéressés à cet animal pour lui attacher avant tout leur nom. Ils eussent fait œuvre plus personnelle et plus intéressante en cherchant à pénétrer les mystères de son évolution!